



INDUSTRIE

ECE Cogemacoustic : expert de l'air... sous terre

Installée à Limoges depuis 2008, ECE Cogemacoustic est un spécialiste des systèmes de ventilation pour projets souterrains, que ce soit pour les mines, les tunnels, les métros ou les travaux ponctuels sur des ouvrages ferroviaires ou routiers.

Publié le 31 Mai 2024

Un travail de l'ombre qui lui octroie pourtant une notoriété mondiale : 90 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export. L'entreprise limougeaude est notamment engagée en Arabie-Saoudite, sur le colossal projet NEOM et sa ville futuriste, « The Line », qui doit s'étendre sur 500 m de haut et 170 km de long à travers le désert.

Le projet ferroviaire Lyon-Turin mobilise également l'expert de l'air, qui assure la ventilation de 162 km de galeries et tunnels.



Nous sommes aussi très présents sur les chantiers de tunnels en Chine et sur les projets miniers aux Philippines, ajoute la directrice générale, Marion Oriez.

En Europe, nous participons entre autres aux travaux du tunnel du Brenner, le 2e plus long du monde avec 64 km. En France, le Grand Paris et le métro toulousain sont parmi nos projets les plus emblématiques.

Mais ECE Cogemacoustic n'a pas toujours évolué en souterrain. En 1968, la société ECE voit le jour à Rochechouart et conçoit des machines pour l'industrie du cuir. Le chef d'entreprise Robert Oriez la rachète en 1987 et réoriente son activité vers la conception d'équipements industriels sur-mesure, notamment des systèmes de ventilation pour la mine d'uranium de la COGEMA à Bessines.

En 1995, le géant du nucléaire revend la marque Cogemacoustic à ECE, qui se lance alors dans l'aérage en milieux souterrains. Les premiers contrats sont conclus pour les métros de New York, Barcelone et Bangkok, ou encore des mines d'or au Brésil, au Mali et au Canada.



L'entreprise est restée familiale car je travaille avec mon frère, qui est notre directeur commercial, et mon mari qui est en charge des achats et des investissements, souligne Marion Oriez.

Depuis 30 ans, ECE Cogemacoustic, forte de ses 49 salariés et de ses agents présents sur les 5 continents concentre son savoir-faire à rendre l'air respirable sous terre. L'entreprise a même breveté un système réduisant de 30 % la consommation d'énergie de ses machines. Ses engagements environnementaux se matérialisent sur son propre site : 400 000 € ont été investis en 2024 dans l'aménagement d'un parc photovoltaïque et l'installation d'un éclairage LED.



